037-263700288-20220701-DELIB-22-67RM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2022 Affichage : 08/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



# Centre Communal d'Action Sociale Ville de Tours

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-67

## Séance du 1er juillet 2022

Date de convocation : 27/06/2022

22

L'an 2022, le 1er juillet 2022 à 14h30, le Conseil

Administrateurs en exercice: 17

d'Administration du CCAS de la ville de Tours,

Administrateurs présents : 10/1

dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni 10/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs votants :

15/17

\_\_\_\_

Présents: 10/17

-/4-

Pouvoirs: 5/17

Excusés: 2/17

Étaient présents :

Mme MOUSSOUNI; Mme WANNEROY; Mme DARIES; Mme

BLET; M. BRUN; M. MUSSARD; M. FLEISCH; M. OREAL; Mme

LEVAVASSEUR et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir :

M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI; Mme QUINTON à Mme

WANNEROY; Mme LE CORRE à M. BRUN; Mme MAUDUIT à M.

FLEISCH et Mme BECARD à M. BLET.

Étaient absents excusés :

MME CABANNE et M. PIERRE.

Tome 1 - N°22-67 - OBJET : Décisions modificatives N°1 - Budget Général - Exercice 2022.

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que l'exécution budgétaire 2022 fait apparaître la nécessité d'apporter des ajustements budgétaires selon les modalités suivantes :

- Nécessité de remplacer le lave vaisselles du foyer Paul Bert tombé en panne pour 2500 €
- Une opération de régularisation de 296.51€ suite au remboursement de caution de l'appartement du responsable Paul-Bert non enregistrée à l'actif au moment de la signature du contrat.

Cette recette supplémentaire est affectée sur la ligne énergie en atténuation des augmentations constatées depuis le début de l'année.

- L'achat de Barnum pour le service communication pour 5500 €.
- Le remplacement des électrodes des défibrillateurs rendu nécessaire suite au contrôle de conformité pour 1000 € supplémentaires en plus des prévisions initiales de 1000 €
- 2 300 € de bureaux assis debout et caisson à la demande de la Prévention.

#### - Section d'investissement :

	DEPENSES		RECETTES	
2188	Autres immobilisations corporelles	- 12 596,51 €		
275	Dépôts et cautionnements versés	+ 296,51 €		
2158 52311	Matériel Paul Bert	+ 2 500,00 €		
2158 0203	Matériel Prévention Sécurité	+ 1 000,00 €		
2158	Matériel	+ 5 500,00 €		
2184 0203	Mobilier Prévention Sécurité	+ 3 300,00 €		
	TOTAL	0,00€	TOTAL	0,00€

### - Section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES			
60612	Fournitures d'électricité	+ 296,51 €	7788	Produits divers	exceptionnels	+ 296,51 €
	TOTAL	+ 296,51 €			TOTAL	+ 296,51 €

Après en avoir délibéré, Madame la Vice-Présidente et les membres du Conseil d'Administration approuvent les ajustements budgétaires présentés pour le budget principal. Les membres présents signent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS Et par Délégation La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI

